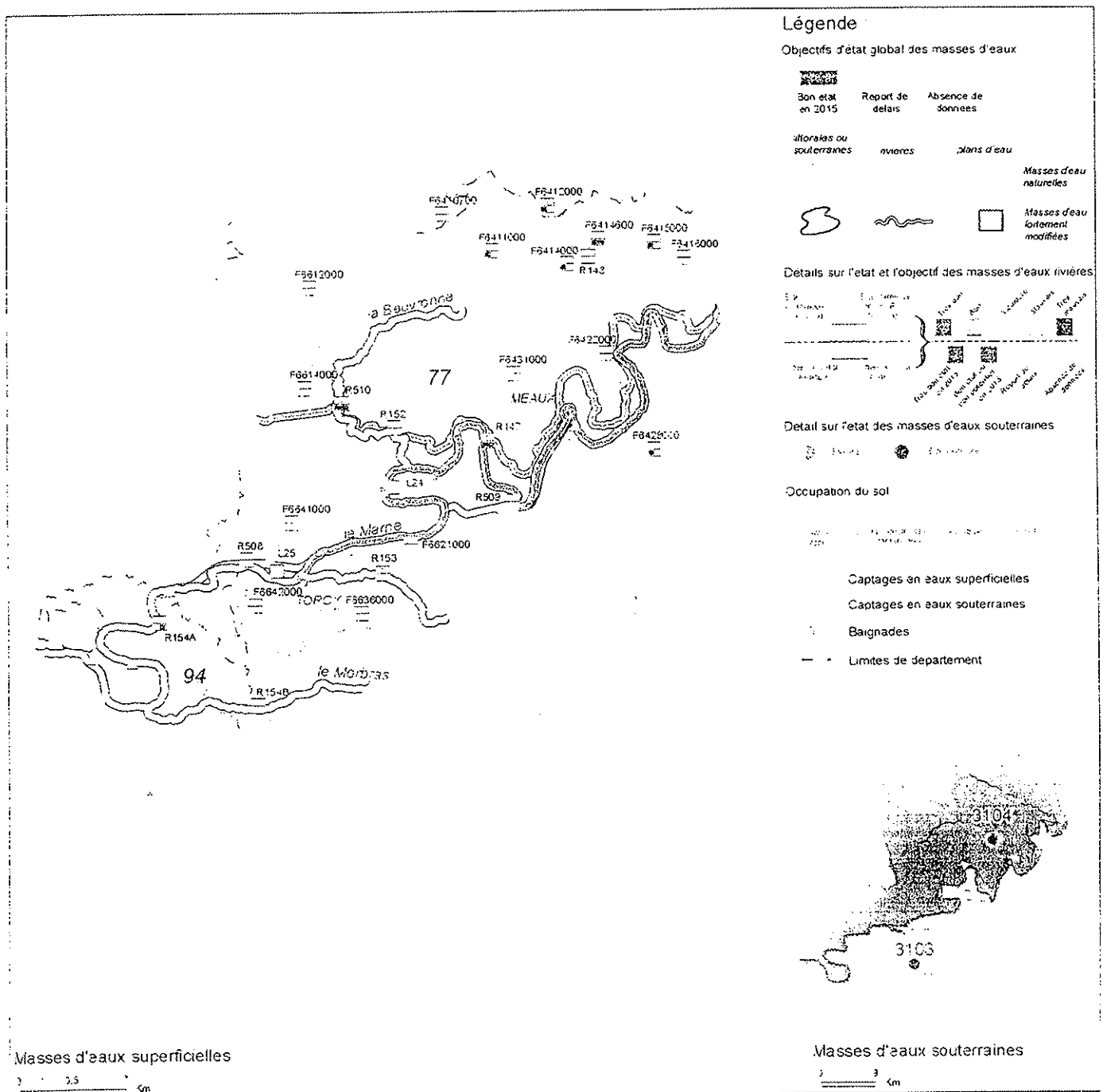


- 979 km²
- 1 521 400 habitants
- 673 km de cours d'eau

Cette unité hydrographique est située dans une zone d'expansion économique également à l'origine de développements d'axes ferroviaires et routiers (zone de l'aéroport de Roissy affectant la Beuvronne et la Théroouanne et zone de Marne-La-Vallée touchant la Marne et la Gondoire).

La qualité physico-chimique de la **Marne (R147, R154A)** bonne à l'amont se dégrade progressivement vers l'aval, en particulier sur l'azote et le phosphore. Elle est notamment liée à ses affluents – Beuvronne (R152), Morbras (R154B), Théroouanne (R148) et Gondoire (R153) – de très mauvaise qualité physico-chimique et biologique, dépassant parfois les seuils de qualité chimique (cas pour le diuron notamment). Toutes ces rivières ont été fortement recalibrées et rectifiées, et la diversité des milieux y est aujourd'hui très faible.

Une partie des eaux de la **Théroouanne (R158)** mais surtout de celles de la **Beuvronne (R152)** est détournée pour alimenter le canal de l'Ourcq. Les dysfonctionnements des réseaux entraînent régulièrement des rejets par temps de pluie mais également par temps sec et contribuent avec l'impact des zones industrielles à dégrader la qualité de cette unité hydrographique. Avec 5 prises d'eau, l'aval de la Marne est un secteur important d'approvisionnement en eau potable de la région parisienne.



Principales actions à mettre en œuvre :

						S	D
Eaux usées des collectivités 165,5 M€*	2	Amélioration des traitements et/ou des capacités des stations d'épuration • 15 stations prioritaires 60 000 EH : 6 STEP < 2000, 7 STEP > 2000, 2 STEP > 10000. Actions complémentaires nécessaires : débit rivière faible/pression (R152)	UH			C	
	5	Amélioration des réseaux d'assainissement des eaux usées • Restructuration des réseaux d'assainissement	R148, 152 153			C P	
Eaux pluviales des collectivités 392,1 M€*	7	Amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales des collectivités • Et renforcer le traitement des eaux pluviales des infrastructures routières. Maîtrise des ruissellements à la source pour les nouvelles surfaces imperméabilisées	R152, 154A, 154B			C P I	
Industries et artisans 5,1 M€*	8	Réduction des rejets polluants chroniques de l'indus et artisanat • 14 sites prioritaires et ZI Mitry -Mory	UH			I C	
	10	Maîtrise des raccordements aux réseaux d'assainissement urbain • Mise à jour des autorisations de rejets et des conventions de raccordement.				I C	•
	11	Prévention de pollution accidentelle (y compris pluviale) d'origine industrielle ou artisanale • Nombreuses ZI. Protection des prises d'eau potable : étendre la démarche PRERI			A	I C E	
Apports de fertilisants et pesticides 14,8 M€*	17	Limitation des usages de pesticides par les collectivités et particuliers	R152, 153 154B			C P	•
	19	Suppression ou réduction forte des fertilisants et/ou pesticides : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière, ... • Sur captages stratégiques SDAGE. • Suppression des pesticides sur parcelles en bord de rivière.	R147 148			A	•
Transferts 4,2 M€*	21	Couverture des sols pendant l'interculture (CIPAN) • CIPAN sans destruction chimique					A
	22	Création et entretien de bandes enherbées le long des rivières • Enherbement de + de 5m des berges et fossés				A	
Rivières 22,8 M€*	25	Travaux de renaturation/restauration/entretien de cours d'eau • Renaturation d'un axe navigable et des autres rivières	UH			C P	
	27	Actions spécifiques visant la diversification des habitats (frayères) et/ou la préservation des espèces • Préserver et restaurer les annexes hydrauliques	R154A			C P	
	28	Amélioration / restauration de la continuité écologique des cours d'eau • Barrages VNF. Marne classée au titre du L 432-6	R147 154A			C P	
	29	Diagnostic, contrôle, limitation et/ou réaménagement des extractions de granulats • Marne : zones à enjeux environnementaux à préserver.	R154A			C E	
Zones humides et littoral 7,4 M€*	32	Entretien et/ou restauration de zones humides • Notamment les boucles de la Marne	UH			C P	
	33	Animation, diagnostics, études ou suivi concernant les zones humides • cartographie des zones humides conformément à la Loi DTR				C P E	
Prélèvements	35	Etudes ou actions de gouvernance concernant la gestion de la rareté de la ressource en eau • ZRE sur la ME du Champigny en Brie et Soissonnais	UH			C E	
	36	Réductions des prélèvements d'eau • ZRE sur la ME du Champigny en Brie et Soissonnais avec réduction du Volume prélevable prévue dans le SDAGE				tous	
Inondations	37	Maintien ou restauration de zones d'expansion de crue • PPRI	R148			C E	
	38	Maîtrise du ruissellement urbain et/ou de l'urbanisation • Maîtrise des ruissellements à la source notamment pour les nouvelles surfaces imperméabilisées	UH			C	
Connaissance 2,7 M€	40	Amélioration de la connaissance des pressions polluantes de substances dangereuses pour la définition d'action visant leur réduction • Dans le cadre du RSDE.	UH			I C E	•
Gouvernance	41	Actions territoriales • SAGE Marne Confluence	UH			tous	

Autres 1.9 M€ ; Total UH = 615 M€

Signale des actions contribuant à protéger : les captages, les nappes, le littoral : > menées explicitement pour réduire les rejets de substances dangereuses
Maîtres d'ouvrages : E=Etat et ses établissements publics, C=collectivités et leurs établissements publics, I=industriels&artisans, A=agriculteurs P=propriétaires
Le coût représente le total des coûts de toutes les mesures de chaque famille (et pas seulement ceux des mesures clés affichées)